



Un engagement durable



Sommaire

1 ...	Introduction
3 ...	CHAPITRE # 1 POLICE JUDICIAIRE FÉDÉRALE Ensemble contre la criminalité
7 ...	CHAPITRE # 2 POLICE ADMINISTRATIVE Une présence sur l'ensemble du territoire national
13 ...	CHAPITRE # 3 SÉCURITÉ ROUTIÈRE Un engagement permanent pour des routes plus sûres
17 ...	CHAPITRE # 4 APPUI OPÉRATIONNEL Spécialisé, disponible et multiple
23 ...	CHAPITRE # 5 COOPÉRATION POLICIÈRE INTERNATIONALE Un impact direct sur le travail policier
27 ...	CHAPITRE # 6 OPTIMALISATION Une police fédérale renouvelée
29 ...	CHAPITRE # 7 RESSOURCES À la mesure du terrain, au service des citoyens

COLOPHON

Editeur responsable: Géraldine Bomal (CGC), avenue de la Couronne 145 à 1050 Ixelles. Ont collaboré à cette édition: Roxane Beaurang, Anne-Catherine Dessoy, Bart D'Hooge, Stefan Debroux, Benoît Dupuis, Marie-Louise Nivarlet, Véronique Stippelmans, Saskia Van Puyvelde et Wendy Van Zeebroeck. La mise en page et la photographie ont été assurées par les collaborateurs de la Direction de la communication (CGC): Ruben Accou, Laurent Bianchin, Jocelyn Balcaen, Caroline Chaidron, Emmanuelle Glibert, Benoit Goesaert, Karolien Snyers et Lavinia Wouters. Les traductions ont été assurées par le Desk Translation de la Direction de la communication, la DCA Eupen et la Direction de la coopération policière internationale (CGI). Imprimé chez Fedopress. Vous pouvez également consulter la version web sur www.rapportannuel.policefederale.be. Nous remercions celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce rapport annuel.

Préface

Cher lecteur,

Le Comité de direction de la police fédérale a le grand plaisir de vous présenter le rapport annuel de la police fédérale pour l'année 2015.

2015 fut une année mouvementée. Les tendances et événements internationaux ont eu – et ont toujours – de lourdes conséquences pour la sécurité et l'ordre public dans notre pays. Et donc également pour la police. La menace terroriste et le flux de réfugiés causé par les violences incessantes de la guerre en Syrie, en Irak et dans d'autres régions ont des répercussions sans précédent sur nos services. Nous avons été (et sommes toujours) constamment poussés dans nos derniers retranchements. Nous nous efforçons de faire face, tout en essayant de ne pas perdre de vue nos autres tâches, telles que la lutte contre la criminalité ou l'appui (spécialisé) à d'autres services de police et partenaires, en passant notamment par la sécurité routière.

Le présent rapport annuel est un moyen de rendre compte de la manière dont la police fédérale a répondu à tous ces défis. Il permet en outre de nous attarder sur le pourquoi de nos efforts, sur notre raison d'être, sur ce qui nous motive. Notre leitmotiv est de veiller à la sécurité et à la qualité de vie de notre société, ainsi qu'à la sauvegarde des principes démocratiques. Notre rôle est de protéger et de tranquilliser la population et de porter attention aux victimes. Non seulement les victimes de terrorisme et de radicalisme violent, mais aussi celles d'autres délits comme les cambriolages et les actes de violence, ou encore les victimes d'accidents de la route. Nous n'oublions pas non plus les victimes de la crise des réfugiés : des personnes loin de chez elles, fuyant la violence et en quête de sécurité. Ces personnes méritent d'être traitées avec respect ; nous ne manquons pas de le rappeler à nos propres collaborateurs. Se tenir en état d'alerte permanent, être appelé à conjurer toutes sortes de situations de crise... Tout cela pèse sur l'organisation, mais aussi et avant tout sur les membres de notre personnel.

Ceux-ci peuvent à leur tour devenir des victimes et connaître des moments où le besoin d'un soutien ou d'une oreille attentive se fait sentir. Cette attention portée aux victimes au sens large constitue le fil rouge du présent rapport d'activités.

Cette brochure illustre, au moyen d'infographies, les résultats majeurs des efforts que nous avons déployés tout au long de l'année 2015. Cette année encore, nous avons opté pour une approche écologique en imprimant cette partie du rapport annuel dans un nombre limité d'exemplaires. L'intégralité du rapport (la brochure Infographie et une ligne du temps présentant les événements marquants) est disponible en ligne, sur le site www.rapportannuel.policefederale.be. Vous aurez également l'occasion de visionner un clip audiovisuel présentant notre offre de service envers la population et, plus particulièrement, les victimes.

Enfin, le Comité de direction de la police fédérale remercie tous les collaborateurs pour leur motivation dans le travail quotidien et vous souhaite d'ores et déjà une agréable lecture.



Catherine De Bolle
Commissaire générale



Olivier Libois
Directeur général de la police administrative



Claude Fontaine
Directeur général de la police judiciaire



Paul Putteman
Directeur général de la gestion des ressources et de l'information

Ensemble contre la criminalité

Dans une année fortement marquée par la menace terroriste et les attentats de Paris, la police judiciaire fédérale a poursuivi son engagement dans la lutte contre les phénomènes d'insécurité prioritaires.

Arrestations judiciaires

Phénomène	Arrestations
Drogue	657
Auteurs itinérants – Cambriolages dans les habitations et autres bâtiments	343
Délits de violence	309
Traite et trafic d'êtres humains	211
Terrorisme	205
Vols à main armée	178
Fraude et blanchiment	118
Trafic d'armes à feu	97
Criminalité informatique	20



POUR LES VICTIMES

276

interventions des assistantes sociales des Directions de coordination et d'appui au profit de la police judiciaire fédérale

Par "arrestation", il convient de comprendre ici toute personne identifiée comme suspect, conformément à la loi Salduz (catégorie IV)

PHÉNOMÈNES PRIORITAIRES (PLAN NATIONAL DE SÉCURITÉ 2012-2015)

Capacité investie

Phénomène	Capacité investie (en heures)
Terrorisme	296 365
Délits de violence	249 371
Drogue	216 419
Fraude et blanchiment	194 297
Traite et trafic d'êtres humains	99 561
Vols à main armée	82 724
Auteurs itinérants – Cambriolages dans les habitations et autres bâtiments	58 751
Trafic d'armes à feu	37 700
Criminalité informatique	20 834

Dossiers judiciaires



Nouveaux dossiers

4 030

ouverts en 2015

Dossiers en cours

7 744

sur lesquels on a travaillé en 2015

Dossiers clôturés

4 828

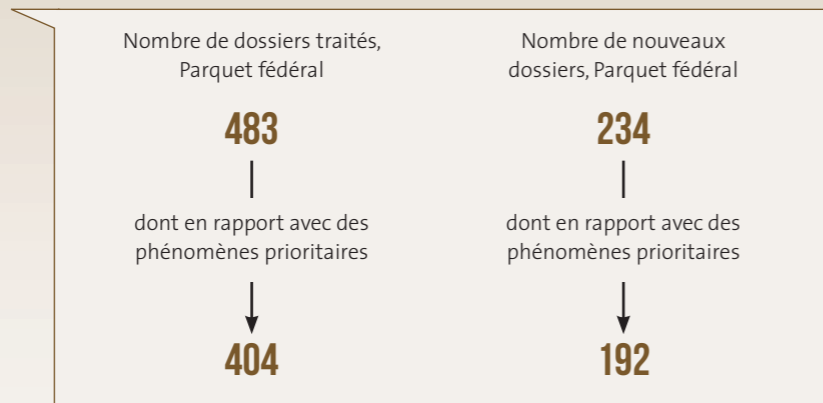
clôturés en 2015

Saisies



300 332 369 €

Parquet fédéral



Ensemble contre le terrorisme

Depuis les années 90, la collaboration avec les autorités françaises en matière de terrorisme peut être qualifiée d'excellente. L'année 2015, riche en événements, n'a fait que confirmer ce constat. Ainsi, dès l'intervention de Verviers en janvier 2015, une *Joint Intervention Team* (JIT) a été constituée.

Les attentats de Paris, commis le 13 novembre, aboutiront quant à eux à une montée en puissance des outils de coopération entre nos deux pays puisque, outre la constitution d'une nouvelle JIT, il va être procédé à l'envoi de fonctionnaires de liaisons. C'est ainsi qu'au lendemain des actions de Paris, un officier de la division antiterroriste de la police judiciaire fédérale de Bruxelles (DR3) sera présent lors de l'assaut mené par le RAID à Saint-Denis.

De la même manière, depuis cette date, plusieurs agents de liaison représentant différents services (Sous-direction anti-terroriste (SDAT), Section Anti Terroriste (SAT) et brigade criminelle de Paris) travaillent en permanence dans les locaux de la police judiciaire fédérale et procèdent, notamment, à la transmission des informations en temps réel vers la France.

Le Fugitive Active Search Team (FAST) traque les fugitifs



Foreign Terrorist Fighters (FTF)

Par *Foreign Terrorist Fighter* (FTF), il y a lieu d'entendre tout résident établi en Belgique, ayant ou non la nationalité belge :

- qui s'est rendu dans une zone de conflit djihadiste dans le but de se rallier à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou de leur fournir un soutien actif ou passif (catégorie 1);
- qui a quitté la Belgique pour se rendre dans une zone de conflit djihadiste dans le but de se rallier à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou de leur fournir un soutien actif ou passif (catégorie 2);
- qui est en route vers la Belgique ou est revenu en Belgique après s'être rendu dans une zone de conflit djihadiste où il/elle s'est rallié(e) à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou leur a fourni un soutien actif ou passif (catégorie 3);
- qui a, volontairement ou involontairement, été empêché de se rendre dans une zone de conflit djihadiste dans le but de se rallier à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou de leur fournir un soutien actif ou passif (catégorie 4);
- vis-à-vis duquel il existe des indications sérieuses qu'il a l'intention de se rendre dans une zone de conflit djihadiste dans le but de se rallier à des groupements organisant ou soutenant des activités terroristes ou de leur fournir un soutien actif ou passif (catégorie 5).



Recours aux indicateurs



1370

arrestations ont été effectuées grâce à des renseignements fournis par des indicateurs

JIT (Joint Investigation Team)

5

Nombre de dossiers avec une JIT ouverts

Une présence sur l'ensemble du territoire national

Les actions menées par les entités de première ligne contribuent chaque jour à la sécurité du pays.



Escortes VIP et sommets européens

Nombre d'heures prestées



49 328

L'année 2015 a connu 14 sommets européens et 1 événement international (bicentenaire de la bataille de Waterloo), en présence de nombreux VIP et nécessitant la mobilisation de plusieurs escortes.

Lors des sommets européens et des autres événements, des escortes sont assurées pour les chefs d'État, les chefs de gouvernement ou encore des VIP européens.

La situation politique internationale de ces dernières années a non seulement entraîné une augmentation du nombre de sommets européens, mais elle s'est également traduite par une multiplication du nombre de visites « quotidiennes » de VIP à Bruxelles (principalement aux institutions européennes et à l'OTAN).

Contrôle frontière par la police aérienne



Nombre de passagers contrôlés en 2^e ligne

29 112

Nombre de rapports à l'Office des étrangers

6 281

Nombre de refus

2 028

Le contrôle frontière se déroule en plusieurs étapes. Le contrôle de première ligne se déroule au poste frontière. En cas de doute quant au but et aux circonstances du séjour, aux ressources ou à toute autre condition nécessaire pour accéder au territoire, la personne est soumise à un contrôle plus approfondi, appelé 'contrôle de deuxième ligne'.

Un rapport administratif est établi à la suite du contrôle de deuxième ligne et est transmis à l'Office des étrangers (SPF Intérieur). L'Office des étrangers analyse le dossier et prend une décision. Si l'accès au territoire est refusé, l'Office des étrangers rend une décision de refoulement.

E-gates

Nombre d'e-gates

6

Nombre de contrôles effectués (sur 6 mois)

363 956

L'e-gate (poste de contrôle frontalier automatisé) contrôle automatiquement l'authenticité des documents d'identité (cartes d'identité belges et passeports européens) en procédant notamment à une reconnaissance faciale. L'appareil compare la photo du document d'identité à une photo numérique prise sur place. Il vérifie par ailleurs si le titulaire du document d'identité est signalé à rechercher dans la banque de données de la police.

Projet AVIA : s'intéresser de plus près à l'aviation légère pour rechercher et empêcher les activités illégales

Contrôles des petits aéroports non Schengen

39

Nombre de PV

6



Documents d'identité faux et falsifiés

Nombre de dossiers
2 348

Nombre de documents saisis
2 379

Nombre de faux documents
1 083

Nombre de documents falsifiés
1 036

Imposteur
260

Faux document : le faux document est totalement contrefait.

Document falsifié : un document falsifié est un document original dans lequel on a apporté des modifications. Par exemple, une photo sur un document d'identité, une date sur un visa, une nouvelle page d'identité dans un passeport existant.

Imposteur : un imposteur utilise un document authentique et valable à des fins frauduleuses (généralement sur base de son apparence)

Immigration

- police aéronautique -

Trafic des êtres humains

Nombre d'arrestations
26

Eloignements

Nombre de refoulements
2 561

Nombre de rapatriements
7 509

Refoulement : quand une personne se présente aux frontières mais n'est pas en ordre au niveau de ses papiers, elle ne peut pas passer la frontière et doit être 'refoulée' vers le pays d'où elle vient.

Rapatriement : lorsqu'une personne est trouvée sur le territoire en situation illégale, elle est à 'rapatrier' vers son pays d'origine ou le dernier pays par lequel elle est passée.



Contrôles frontières

Nombre de personnes en séjour illégal interceptées par la police des chemins de fer (SPC) **241**

Les contrôles frontières SPC sont de deux types : un contrôle extra-Schengen effectué en gare du Midi exclusivement au départ du train Eurostar à destination de Londres, et un contrôle intra-Schengen effectué en partenariat avec les collègues français de la PAF (Police aux Frontières). Ces contrôles intra-Schengen sont effectués sur les lignes à grande vitesse entre Bruxelles-Midi et Paris-Nord et entre Bruxelles-Midi et Lille-Europe (aller/retour).

Toutes les interceptions sont le fait de ces missions intra et extra-Schengen

Nombre de personnes en séjour illégal interceptées par la police de la navigation (SPN) **931**

Le contrôle frontalier a lieu, sur terre, au poste de contrôle Schengen (frontière extérieure). Ces postes de contrôle Schengen se trouvent dans les ports d'Anvers, de Zeebrugge, d'Ostende, de Gand, de Nieuport et de Blankenberge.

En dehors des contrôles quotidiens, la SPN organise des actions de contrôles spécifiques dans le cadre de la lutte contre la migration illégale, en collaboration avec divers partenaires publics et privés.

Phénomène 'Trespassing'

Nombre de PV dressés dans le cadre des actions intégrées "Trespassing"



Police des chemins de fer
197



Police de la navigation
2



Police locale
57

La police des chemins de fer (SPC), la SNCB et Infrabel entendent mettre un terme au phénomène du "trespassing" (traversée illicite des voies de chemin de fer). Dans ce cadre, la SPC, le gestionnaire de réseau (Infrabel) et Securail, le service de sécurité du Groupe SNCB, organisent trois fois par an une semaine nationale de contrôle afin de lutter contre l'intrusion de personnes sur les voies ainsi que d'autres comportements irresponsables aux passages à niveau et la circulation illicite sur les voies. Les zones de police locale, de même que la police de la navigation pour ce qui concerne la zone portuaire, sont elles aussi invitées à participer à l'organisation de ces actions.



Constatations sur les trains internationaux

Des patrouilles mixtes sont exécutées par les services de la police des chemins de fer sur les lignes Bruxelles-Paris, Bruxelles-Lille, Liège-Aachen, Liège-Maastricht, Tournai-Lille, Courtrai-Lille, Mouscron-Lille et Anvers-Roosendaal, en collaboration avec les polices allemande, néerlandaise et française.

Nombre de fonctionnaires de police (capacité engagée)	1307
Nombre de PV	96
Nombre de trains contrôlés	852
Nombre d'arrestations judiciaires	31
Nombre de mises à disposition (judiciaires)	5
Nombre d'arrestations administratives	80

Les arrestations ont lieu à la suite d'infractions constatées à bord des trains par les patrouilles mixtes.

En 2015, la crise des migrants et l'alerte terroriste ont par contre résulté en une hausse du nombre de patrouilles mixtes réalisées dans les trains internationaux (induisant ainsi une hausse du nombre de trains contrôlés, de PV, et d'arrestations).



POUR LES VICTIMES

936

interventions individuelles des assistantes sociales des Directions de coordination et d'appui

Dont :

- 241 pour la police de la route
- 182 pour la police des chemins de fer
- 276 pour la police judiciaire fédérale
- 5 pour la police de la navigation
- 129 pour la police locale
- 1 pour un Centre d'information et de communication
- 26 prises en charge de collègues et renvois vers d'autres intervenants
- 4 interventions pour une autre province/un autre arrondissement
- 57 dans le cadre de techniques d'audition de mineurs (TAM)
- 15 divers

FRONTEX

Frontex est une agence européenne qui coordonne la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États-membres de l'UE.

Contribution aux missions Frontex



Police des chemins de fer
755



Police de la navigation
3572



Police aérienne
2621

Nombre d'heures prestées pour les missions Frontex par tous les services de police administrative (y compris la Direction des opérations et la Direction de l'appui canin)

8 325

L'année passée a notamment été marquée par d'importants flux migratoires en direction de l'Union européenne (UE). Cette dernière s'est dès lors vue dans l'obligation de développer une série de nouvelles mesures afin de fournir l'aide nécessaire à des pays comme la Grèce et l'Italie, littéralement submergés par les réfugiés. Bien que cela ne fasse pas explicitement partie de ses attributions, Frontex a mené bon nombre d'actions de "Search & Rescue" durant ses opérations, permettant à de nombreux migrants de survivre à la périlleuse traversée de la Méditerranée ou de la mer Égée.

On a par ailleurs pu assister, lentement mais sûrement, à la mise sur pied de "hotspots", permettant à des collaborateurs d'organisations européennes (Frontex, European Asylum Support Office (EASO), Europol) et internationales (Organi-

sation Internationale pour les Migrations (OIM), Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)) d'organiser l'aide humanitaire et médicale, l'accueil, l'enregistrement et l'identification des migrants ainsi qu'un premier entretien avec ces derniers. Une attention particulière a été – et est toujours – portée à la détection des catégories les plus vulnérables. Des moyens supplémentaires ont en outre été déployés en vue de l'arrestation des réseaux de trafiquants. 2015 entrera dans l'Histoire comme étant l'année de la mise en œuvre des principes fondamentaux de répartition et de redistribution des demandeurs d'asile recevables au sein de l'UE. Dans la foulée, il a été décidé de développer des canaux légaux de migration à partir de pays tiers, dans l'espoir d'éviter que les tragédies des derniers mois puissent se reproduire.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un engagement permanent pour des routes plus sûres

La police fédérale de la route augmente le nombre d'actions de contrôle pour la sécurité de tous.

Infractions liées à la vitesse repérées au moyen de radars et caméras automatiques

Nombre d'infractions



1 358 975



POUR LES VICTIMES

241

interventions des assistantes sociales des Directions de coordination et d'appui au profit de la police de la route



Ceinture et sièges-enfants

Nombre d'infractions

8 096

Nombre de morts et d'accidents avec lésions corporelles sur le terrain d'action de la police de la route (autoroutes et certaines routes régionales)



Accidents

mortels

99

avec lésions corporelles

3494



Tués

110*

Blessés

légers
4901

graves
463

* Un seul accident mortel peut parfois coûter la vie à plusieurs personnes.

Tuë : toute personne impliquée dans un accident de roulage et qui décède sur place ou durant son transfert vers l'hôpital, ainsi que les personnes qui décèdent dans les 30 jours.

Blessé grave : toute personne blessée lors d'un accident de roulage et dont l'état nécessite une hospitalisation de plus de 24 heures.

Blessé léger : toute personne blessée lors d'un accident de roulage mais dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation de plus de 24 heures.



Utilisation du GSM au volant

Nombre d'infractions

13 284

Les personnes qui téléphonent au volant courent un risque 3 à 4 fois plus élevé que les autres d'être victimes d'un accident.

L'envoi de sms au volant joue un rôle dans 2 à 3 % des accidents.

Ce dernier phénomène est particulièrement dangereux pour les professionnels de la route : ceux-ci courent en effet un risque 23 fois plus élevé d'avoir un accident que les personnes qui n'envoient pas de sms au volant.

La grande majorité de ces infractions sont commises par les conducteurs de voitures.

Les degrés de gravité des accidents corporels liés à la drogue sont plus élevés que ceux de tous les autres types d'accidents corporels. On dénombre en effet 26,5 morts par 1 000 accidents corporels et 296 morts et blessés graves par 1 000 accidents corporels.

Drogue : delta-9-tétrahydrocannabinol (THC), cannabis, amphétamine, méthylènedioxyméthylamphétamine (MDMA), morphine ou 6-acétylmorphine, cocaïne ou benzoylécgonine. Ou médicaments uniquement si état analogue à l'état d'ivresse.



Conduite sous influence d'alcool et de drogues

Prendre le volant après avoir bu une trop grande quantité d'alcool, après avoir consommé de la drogue ou lorsque l'on est état d'ébriété.

Nombre de tests haleine effectués



256 732

Nombre d'infractions alcool*



5 820

(*) *Alerte+Positif+Refus+éventuellement tests sanguins*

Nombre d'infractions drogues**



367

(**) *Nombre total de tests sanguins + refus illicites*



fraude tachygraphe

2 373

temps de conduite et de repos

Nombre d'infractions **1 590**

Poids lourds

Il existe dans ce domaine deux types d'infractions, et donc deux législations/articles différents.

La fraude consiste, par exemple, à intervenir sur l'enregistrement des temps de conduite et de repos à l'aide d'un disjoncteur ou d'un aimant "intelligemment" placé sur le tachygraphe afin de manipuler les temps de conduite et de repos (le but étant de rouler plus longtemps ou de se reposer moins longtemps que cela n'est autorisé, tout en faisant croire que l'on est en règle). Les infractions en matière de temps de conduite et de repos consistent notamment à conduire trop longtemps ou à ne pas se reposer suffisamment longtemps (sans manipulation du tachygraphe).

Les règles concernant les temps de conduite, les pauses et les temps de repos sont très strictes pour les chauffeurs de poids lourds. Par exemple, la durée de conduite journalière maximale est en principe de 9 heures et le temps minimal de repos journalier de 11 heures. En outre, après un temps de conduite de quatre heures et demie, un conducteur doit observer une pause d'au moins quarante-cinq minutes. Des limitations sont également d'application sur base hebdomadaire.

Spécialisé, disponible et multiple



Une des missions principales de la police fédérale est de délivrer un appui opérationnel spécialisé à ses partenaires de la police intégrée en vue d'une meilleure gestion des phénomènes criminels et des multiples événements et/ou rassemblements se déroulant dans l'espace public.

POLICE ADMINISTRATIVE

Appui aérien

Arrestations	239
Arrestations après poursuite	
Véhicules volés récupérés	7
Targets IR scannés	405
Scannings infrarouges positifs	131
Assistance contrôle	562
Assistance perquisition	554
Photo	209
Vidéo	112
Transmission d'images	274

31 Incidents laser

Incidents lors desquels l'hélicoptère est éclairé par un pointeur laser. Véritable fléau pour la navigation aérienne, ce phénomène – dangereux pour l'équipage – est punissable.



Cellule personnes disparues

1 188 en rapport avec des disparitions inquiétantes, dont **1 125** ont été clôturés.



Appui canin

Nombre d'interventions

Teams pisteurs	1259
Teams drogues + cash	2256
Teams drogues silencieux	395
Teams restes humains	61
Teams foyers d'incendie	261
Teams chiens explo	701



POUR LES VICTIMES

13

Retrouvés vivants après disparition

7

Retrouvés décédés après disparition



Scanning targets IR : les targets sont des lieux (à l'intérieur de bâtiments) soupçonnés d'abriter une plantation de cannabis. Un scanning positif au moyen de la caméra infrarouge (IR) confirme la présence d'une plantation de cannabis à l'adresse en question.

Scannings infrarouges positifs : signifie que nous avons survolé, à la demande d'une unité d'enquête, une plantation de cannabis potentielle et que le scan a révélé des fuites de chaleur anormales, ce qui confirmerait la présence d'une plantation.

Assistance contrôle : via la mise en œuvre de son hélicoptère, l'Appui aérien (DAFA) propose une assistance aux équipes effectuant des contrôles (au sol).

Assistance recherche : DAFA effectue elle-même activement des recherches en hélicoptère, par exemple de suspects en fuite ou de véhicules recherchés. Ces recherches peuvent s'effectuer avec ou sans l'appui d'équipes au sol.

Transmission d'images : concerne toute mission pour laquelle DAFA reçoit la demande explicite de diffuser des images en direct vers un poste de commandement ou vers le Centre de crise. Les images de DAFA apparaissent toujours à l'écran au sein des SICAD (les services d'information et de communication des arrondissements, anciennement CIC), mais pour les présentes statistiques, seules les demandes explicites de transmission d'images en direct ont été retenues. Il s'agit donc de sommets européens, matchs de football à risque, grands événements, catastrophes, etc.

Direction Protection

Nombre de missions de protection VIP



488

Nombre de missions de transfert de détenus



645

Nombre de mission inter/intracity



1 650



Équipe d'appui technique (TST) de la police de la navigation

Les différents moyens du TST sont utilisés dans la recherche de personnes disparues (dans des espaces fermés comme des conteneurs, remorques, cargaisons, ou dans l'eau), la recherche d'objets/de véhicules, la sécurité des voies navigables, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme/les drogues, dans la protection d'infrastructures critiques (scanning des quais et de la coque des navires, pipeline), dans la lutte contre les déversements illégaux ou encore pour la protection de VIP.

Nombre d'actions	
Chiens pour les contrôles immigration	283
Scanner X-ray	2*
Side scan Sonar	107
Détecteur CO2	349
Autres moyens de détection (endoscope...) :	107
• Remotely Operated Vehicle,	4
• Vidéoscope	8
• Détecteur de métaux	18
• Caméra	20
• Mobile trace	31
• Multi Mode Threat Detector	26

* Cargo défectueux

Lorsqu'un bateau arrive en Belgique, le capitaine doit transmettre à l'avance la liste d'équipage, celle des passagers et la liste des clandestins (Code frontières Schengen). La police de la navigation examine ces listes dans le cadre de sa responsabilité en matière de la réduction des risques quant aux problèmes de sécurité intérieure, ou pour préserver l'ordre public et la santé publique.

Le niveau de risque déterminera le type de contrôle qui sera effectué. La police dispose, à cet égard, d'un outil : "Aquatask". Une vérification minimale sera faite quand le risque est minimal (cela consiste en un contrôle administratif de toutes les données des listes transmises). Un contrôle physique à bord est, quant à lui, effectué suite à une analyse de risques.



Quelques résultats pour 2015

	Nombre de personnes en séjour illégal interceptées	Nombre de véhicules découverts
Side scan Sonar	-	74
Détecteur CO2	170	-
Chiens pour les contrôles immigration	197	-
Autres moyens de détection	0	2

POLICE JUDICIAIRE

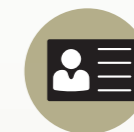


Délits sexuels ou violents

La police fédérale dispose d'une banque de données nationale "ViCLAS" permettant de rechercher des liens entre différents faits à caractère sexuel ou violent.

Dossiers créés	455
Faits encodés	390
Quality Control	374
Analyses	57
Nombre de séries créées	35
Nombre de faits mis en série	96
Nombre de séries confirmées (min. 1 fait confirmé)	20

Fausse monnaie



Laboratoire de police technique et scientifique (LPTS)



Sur la trace des auteurs

Traces d'ADN	41 997
Traces digitales	30 580
dont individualisation avec un suspect	2 112
Semelle	13 766
Traces d'outils	2 757
Traces d'oreilles	688

Dans les banques de données

Traces d'oreilles	440
Empreintes de référence : oreille	731
Empreintes de semelles	2911
Empreintes de référence : chaussure	264
Traces d'outils	2 049
Empreintes de référence : outil	293

Individualisation : l'un des éléments examinés (trace) provient avec certitude d'un autre élément examiné (objet, personne...) ou les deux éléments ont une origine commune (empreinte de référence). Une telle conclusion n'est communiquée que si elle est partagée par au moins deux experts, qui doivent arriver à ce résultat indépendamment l'un de l'autre.

Relations (traces liées)

252

Traces d'oreilles

195

Empreintes de semelles

17

Traces d'outils

237

252

16

295

UNITÉS SPÉCIALES



Répartition de la capacité disponible par thème	Nombre d'heures prestées pour l'ensemble des unités spéciales
Prestations opérationnelles	
Opérations sur le terrain, gestion de dossiers, R&D opérationnel	459 102
Formation	
Techniques particulières, tir, formations barémiques...	107 738
Gestion logistique	
Véhicules, matériel de haute technologie, armement, radios	91 500
Autres	
Formations dispensées, gestion du personnel, administration, PR...	122 451
TOTAL	780 791

Situations de crise



Nombre de dossiers



* (13 VIP pour sommet européen)

Prestations opérationnelles par spécialité (en fonction du nombre total d'heures opérationnelles) et appui fourni (en heures)

Spécialité	Nombre d'heures
Observation	174 738
Interventions/arrestations	66 445
Appui opérationnel technique	91 620
Infiltrations	44 619
QRF (Niv. 3/4)	81 680

QRF (= Quick Response Force): permanence des unités spéciales (DSU) devant être disponible pour pouvoir réagir à un acte terroriste.



Un impact direct sur le travail policier

L'année dernière, il est apparu clairement que les événements internationaux et les problèmes géopolitiques ont de plus en plus un impact direct sur le travail policier. L'interconnectivité technologique et le développement des possibilités de communication en temps réel au niveau mondial confèrent rapidement une dimension globale aux problématiques et situations de crise actuelles.

Cette internationalisation requiert un renforcement de notre expertise et de l'orientation internationale de nos activités. À l'avenir, la coopération policière internationale occupera une place toujours plus importante dans la pratique policière quotidienne.



Missions Frontex



POUR LES VICTIMES

28

collègues ont pris part à des missions Frontex. Chacune de celles-ci a duré en moyenne un mois

Financement européen

Ces dernières années, la police fédérale a sollicité avec succès plusieurs fonds européens afin de financer des projets nationaux et internationaux. Entre 2012 et 2015, elle a déposé, en qualité de coordinateur, **38** projets pour l'obtention de subventions au titre de divers instruments de financement européens, pour un montant global de 17 149 791 euros et une subvention demandée de 11 937 055 euros. 34 projets d'un montant global de 15 434 635 euros ont été retenus ; les subventions déjà octroyées dans ce cadre s'élèvent à 10 848 829 euros. Trois projets, représentant au total 1 715 156 euros ou une subvention totale demandée de 1 543 641 euros, sont toujours en cours d'évaluation. Un seul projet (205 814 euros) n'a pas été retenu.

Par ailleurs, la police fédérale participe en qualité de partenaire à **35** projets introduits dans le cadre d'instruments de financement européens. Et ce pour un montant total d'environ 1,37 millions d'euros. 22 projets ont été approuvés et la police fédérale s'est vue octroyer des subventions pour un montant de 961 430 euros. Un projet est en cours d'évaluation.



Union européenne

En 2015 – une année marquée par la crise migratoire et le suivi des attentats terroristes (déjoués) –, CGI a assuré de manière systématique la coordination et le suivi d'avis concernant la position belge au sein des forums européens suivants :

- 8 groupes de travail de l'UE
- 3 comités, dont 12 réunions du Comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI)
- 3 conseils d'administration
- 7 réunions du Conseil Justice et Affaires intérieures

Fin 2015, les longues négociations consacrées à trois importants instruments de base de l'UE ont été pratiquement bouclées dans le cadre de la procédure de dialogue, laquelle s'avéra intense pour nos gestionnaires de dossiers.

- Directive européenne PNR
- règlement Europol
- règlement CEPOL



Représentation externe

Officiers de liaison bilatéraux	11
Officier de liaison ad hoc (aux Affaires étrangères)	1
Europol	2
Interpol	2

Échange international d'informations policières opérationnelles

Nombre de messages internationaux traités dans le cadre des signalements

112 531

Hits Schengen

9 297

Nombre de dossiers internationaux ouverts

58 698



ACCORDS BILATÉRAUX

SIGNÉS

1

accord d'exécution avec les Pays-Bas sur l'échange de listes noires ANPR (Automatic Numberplate Recognition)



1

Memorandum of Understanding avec la Bosnie-Herzégovine



3

plans d'action (Pays-Bas – France – Luxembourg, Maroc et Turquie)

EN NÉGOCIATION

4 Memoranda of Understanding



Brésil



Québec



Vietnam



Royaume-Uni (Metropolitan Police)

4 accords d'exécution



Transports illégaux Benelux



Protocoles police des chemins de fer avec l'Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg

3 plans d'action



Roumanie



Serbie



Moldavië

5 traités



nouveau traité Benelux



Allemagne



Moldavië



Géorgie



Serbie



OPTIMALISATION

Une police fédérale renouvelée

L'optimalisation de la police fédérale s'est poursuivie en 2015. Le changement le plus radical fut la mise en place d'une nouvelle structure ayant pour finalité de faire de la police fédérale une organisation alliant efficacité, performance et flexibilité. Avec la réalisation du nouveau tableau organique, notre défi était de mettre la bonne personne à la bonne place. En parallèle, lors de cet important processus de glissement interne, il a fallu également tenir compte du bien-être et des aspirations des membres du personnel.



20 mesures pour augmenter la force d'action policière dans plusieurs domaines de sécurité prioritaires

Le plan relatif aux tâches essentielles est un exemple de réorientation et de flexibilité au sein du cadre de politique qui contribue à définir la stratégie de la police. Conformément à l'accord du gouvernement fédéral, une réflexion a été initiée sur les tâches essentielles dévolues aux services de police. Fin 2015, le gouvernement a approuvé une vingtaine de mesures. L'objectif global est de pouvoir assurer une présence policière plus importante sur le terrain, mais aussi de pouvoir libérer plus de personnel et de moyens.



18 bureaux satellites pour 28 places disponibles

Dans le cadre des nouvelles méthodes de travail, des bureaux satellites sont mis à disposition des membres du personnel de la police intégrée travaillant habituellement sur d'autres sites. Tous les membres du personnel peuvent les utiliser, moyennant une réservation préalable, le respect des règles d'utilisation du bureau satellite et après avoir reçu l'accord de leur supérieur hiérarchique.

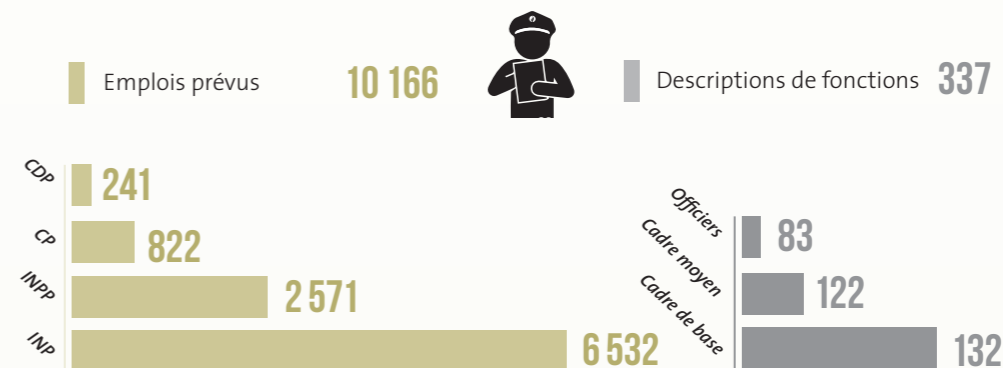
Mesures d'accompagnement social

Un guichet social a été mis en place pour répondre aux questions des collaborateurs en matière d'optimalisation.

- 20 appels au numéro unique
- 180 interventions du Stressteam (entretiens, appels téléphoniques de longue durée)

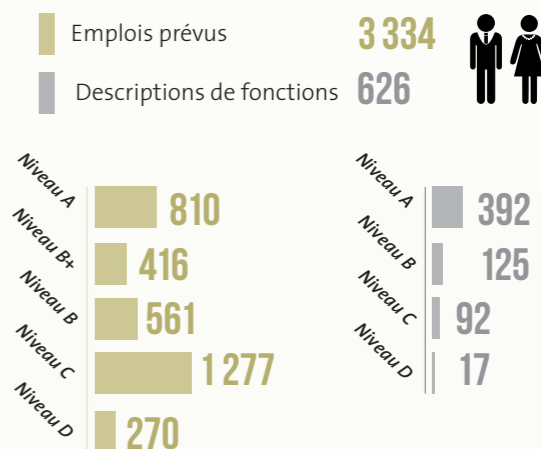
13 500 emplois prévus

L'arrêté royal publié le 27 octobre 2015 détermine la nouvelle répartition du personnel de la police fédérale qui vise à renforcer la capacité opérationnelle.



Personnel opérationnel

A l'occasion de l'optimalisation de la police fédérale, la Direction du personnel a saisi l'opportunité de la repondération des fonctions de niveau A et des différentes phases de mise en place pour mettre en œuvre une nouvelle méthodologie de description de fonction. Avec la collaboration plus que précieuse des entités de la police fédérale, de nombreuses fonctions ont donc pu être décrites de manière uniforme et cohérente, ce qui, à terme, permettra une beaucoup plus grande visibilité et une transparence accrue sur le contenu des fonctions existant au sein de la police fédérale.



Personnel civil

RESSOURCES

À la mesure du terrain, au service des citoyens



Pour accomplir dûment leurs missions, les policiers ont besoin de moyens adéquats et de qualité. La police fédérale s'efforce de répondre au mieux à ces besoins.

PERSONNEL

Recrutement & sélection

La police recrute



Dépliants/brochures diffusés
22 000



Visites du site Jobpol.be
1 154 511



Appels téléphoniques traités
18 837



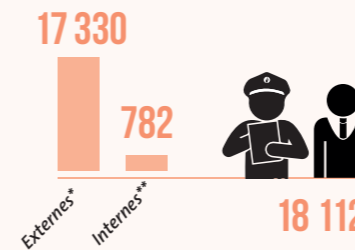
E-mails traités
7 959

18/02/2015

Audit positif de la Cour des Comptes
La Cour des comptes délivre une mention 'bien' pour la sélection des cadres opérationnels. Elle souligne dans son rapport final la rigueur et les efforts considérables fournis par la police fédérale pour garantir la qualité des sélections

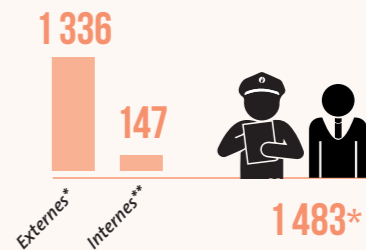
La police sélectionne

Nombre de candidatures pour une carrière à la police



* (dont 11 835 opérationnels et 5 495 membres du personnel civil)
** (membres du cadre opérationnel)

Nombre de lauréats commençant une carrière à la police



* (dont 858 opérationnels et 478 membres du personnel civil)
** (dont 147 opérationnels. Aucun examen de promotion interne n'a été organisé pour le personnel civil en 2015)

* Remarque : dans la mesure où les épreuves de sélection sont organisées en permanence, il n'est pas possible de dresser une comparaison linéaire/directe entre le nombre de lauréats et le nombre de candidatures (ex : une personne peut très bien introduire sa candidature en 2014 mais ne clôturer sa sélection qu'en 2015).

Formation

Nouvelle formation de base inspecteur

Le 1^{er} octobre 2015, 600 aspirants inspecteurs ont entamé la toute nouvelle formation de base au sein des écoles de police provinciales.

Afin de faire davantage correspondre cette formation à la pratique quotidienne, plusieurs nouveaux concepts, dont l'apprentissage en alternance, ont été introduits. L'aspirant a ainsi la possibilité de confronter la théorie à la pratique dans quelque 26 lieux d'enseignement, tant au sein qu'à l'extérieur de la police et, partant, d'acquérir de l'expérience. L'apprentissage en alternance représente un total de 328 heures.

Autre nouveauté : le fractionnement de la formation en deux blocs de respectivement deux et dix mois. Le premier bloc, principalement consacré à la théorie, se clôture par des tests éliminatoires. Le fait qu'en janvier, 8% des aspirants n'ont pas réussi ces tests montre que les exigences sont à présent plus élevées que dans le système précédent, où les matières théoriques constituaient rarement un obstacle.

Focus sur les formations Diversité/égalité

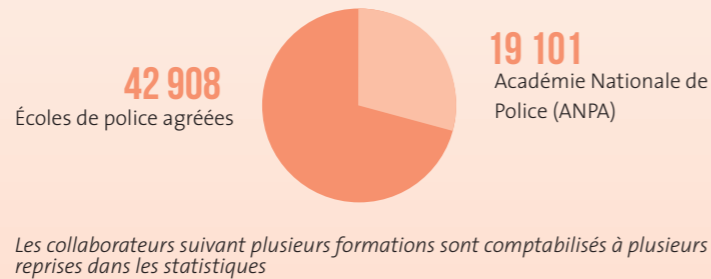
La police fédérale attache une grande importance à la diversité au sein de son organisation.

Au total, **2 323** membres du personnel ont été formés aux thématiques suivantes :

Holocauste, police et Droits de l'Homme
Diversité et thématique hoblebi
Lois antiracisme et antidiscrimination
Communication interculturelle
Gérer concrètement la diversité au sein d'une unité
Intégrer la diversité dans les ressources humaines
Intégrer la diversité dans chaque formation policière
Comment réagir aux propos discriminatoires de collègues?



Nombre total de personnes formées **62 009**



Carrière

Nombre de collaborateurs (répartition hommes-femmes)



Effectif 31/12/2015

Opérationnels	7 569 + 1 384 = 8 953
Civil	1 333 + 1 700 = 3 033
	8 902 + 3 084 = 11 986



Ces dernières années, le nombre de femmes travaillant à la police fédérale a augmenté. Dans les fonctions administratives et logistiques (Calog), les femmes sont majoritaires. En ce qui concerne le personnel opérationnel, c'est dans le cadre de base que les femmes sont les plus représentées. Nous devons donc redoubler d'efforts, ces prochaines années, afin d'augmenter la proportion de femmes au sein du cadre des officiers.

Climat de travail

Stressteam

Le Stressteam de la police fédérale fournit un appui à l'ensemble des entités de la police locale et fédérale, sous la forme d'interventions (appel significatif, entretien d'accueil, d'accompagnement ou de suivi, notamment thérapeutique). En 2015, le Stressteam a accompagné un total de 2 796 policiers impliqués dans un incident ou en proie à des problèmes psychosociaux (stress, burn-out, suicide, trauma etc.).



Taux d'absentéisme **7,79%**



new Modèle intégré pour l'analyse de risques

En 2015, un nouveau "template" a été développé afin de pouvoir réaliser des analyses de risques opérationnelles à la suite d'événements. Ce "template" est un modèle intégré, ce qui signifie que l'analyse de risques opérationnelle pour la gestion de l'ordre public peut être combinée à une analyse de risques relative à la sécurité au travail et au bien-être du personnel.



INFORMATION & ICT

Centres d'information et de communication (CIC)



2 931 883
appels dont

2 619 177
étaient qualifiés d'appels
urgents (89%) contre

312 706
de non-urgents (11%)



Bepad, application de police administrative

21 195 événements créés

221 entités qui utilisent Bepad

55 sessions de formation

La plateforme intégrée pour l'échange et la gestion opérationnelle de l'information de police administrative ainsi que pour la gestion des événements et des renforts (BEPAD) a été déployée au sein de l'ensemble de la police intégrée le 1^{er} avril 2015. Il s'agit d'un outil qui offre une multitude de fonctionnalités permettant aux services de la police intégrée de professionnaliser davantage l'échange d'information ainsi que de préparer de manière efficiente l'encadrement des événements nécessitant un déploiement de ressources policières pour en assurer un déroulement en toute sécurité.

Application FIND

L'application FIND est un outil mis à la disposition de certains sites pilotes. Elle permet à tous les postes de contrôle situés dans les aéroports belges et dans la gare de Bruxelles-Midi d'avoir directement accès aux données Interpol relatives à des documents et des personnes recherchées.

Coordination entre les dispatchings transfrontaliers

En décembre 2015, la police fédérale a opérationnalisé, avec l'aide de ses partenaires techniques et opérationnels belges, français et luxembourgeois, un réseau de coordination radio qui permet dorénavant aux **17 dispatchings policiers compétents** le long du segment de frontière visé de s'échanger, en temps réel, toute information utile liée à un événement ou un incident transfrontalier.

new Système informatique RENTA

En septembre 2015, un nouveau système informatique a été lancé. Celui-ci permet aux sociétés de leasing et de location de véhicules d'enregistrer les données du conducteur habituel d'un véhicule. Ce système permet également à la police de disposer immédiatement de ces données en cas d'infraction.

Cette nouvelle application est le fruit d'une collaboration entre les sociétés belges de leasing et de location, la société Renta Solutions, le SPF Mobilité et la police fédérale.

Renta permet d'éviter la charge administrative supplémentaire due à l'échange de correspondance/emails nécessaire dans l'ancienne procédure.

Les sociétés de leasing et de location de véhicules utilisent le système Renta sur base volontaire. Fin 2015, quelque **150 000** véhicules étaient déjà enregistrés dans le système.

FINANCES

Aperçu du budget, scindé en moyens en personnel, fonctionnement et investissement à l'issue de tous les transferts (à l'exception du transfert de régularisation des crédits de personnel) et après répartition de provisions interdépartementales.

TOTAL GÉNÉRAL € 1 736 028 426

Personnel
822 782 742 €



Fonctionnement*
879 599 653 €



Investissement
33 646 031 €



* Il s'agit des crédits nets dont la police fédérale a pu disposer en 2015, suite à l'engagement du gouvernement de ne pas utiliser entièrement les crédits votés légalement. Cette « sous-utilisation » se chiffrait respectivement à 1 338 000 et 417 000 euros pour les crédits de fonctionnement et d'investissement.

LOGISTIQUE

Achats de matériel 2015



Infrastructure

20 601 497 €



Véhicules

16 126 136 €



16 132 591 €

Equipements (de base et de fonction)



Fournitures de bureaux

1 310 958 €



Armement

1 757 908 €

En 2015, un total de **55 929 093** d'euros a été consacré à l'achat de matériel.

Rapport annuel
2015
—
Police fédérale